

Réf : HM/SC/OLB-18 février 2011

Paris, le vendredi 18 février 2011.

France Télécom  
6, place d'Alleray  
75505 Paris cedex 15

A l'attention de **Monsieur Stéphane Richard**  
Directeur Général

**Objet** : Politique de dividende et actions gratuites aux personnels de France Télécom-Orange

Monsieur le Directeur Général,

En tant qu'association représentant les actionnaires salariés de France Télécom-Orange, l'ADEAS privilégie une politique industrielle assurant un développement harmonieux et pérenne de l'entreprise. Plus que pour tout autre, les actions France Télécom que nous détenons constituent un placement de long terme. Comme pour vous-même sans doute, c'est une preuve d'engagement et de confiance dans l'entreprise dont nous souhaitons accompagner la croissance.

Sur le plan financier, l'avenir de l'entreprise passe par sa capacité d'investissement dans les infrastructures et le développement international, tous deux aussi cruciaux dans notre activité.

Malheureusement, les capacités financières de l'entreprise sont profondément et durablement altérées par la politique de dividende appliquée ces dernières années : pour l'exercice 2009, l'entreprise a dû déboursier un montant supérieur à ses bénéfices pour rémunérer ses actionnaires. Quel que soit l'habillage technique retenu, par exemple un pourcentage du cash-flow généré sur l'exercice, il n'en reste pas moins vrai que l'entreprise en est appauvrie d'autant. Une saine gestion impose au contraire de réserver une part des bénéfices pour augmenter ses fonds propres. Des acteurs comme Apple ou Google, dont on voit aujourd'hui le développement spectaculaire, l'ont parfaitement compris. Ils ne distribuent pas de dividende, et le cours de leurs actions ne cesse d'augmenter, ce qui n'est malheureusement pas le cas de la nôtre, comme vous le notez vous-même à juste titre.

.../...

.../...

S'il est clair que c'est l'actionnaire principal qui dicte le niveau des dividendes versés, le Conseil d'Administration de l'entreprise peut cependant proposer de payer le dividende en actions, ce qui lui permettrait d'économiser du cash. Il est d'emblée assuré que les salariés, qui détiennent 4,41% du capital, pour l'essentiel dans le fonds FT Actions du Plan Épargne Groupe, verraient leurs dividendes immédiatement converti en actions, ce qui représente déjà 150 millions d'euros.

Il est également possible d'en économiser lors de la prochaine distribution d'actions gratuites que vous avez annoncée aux personnels, et qui est au passage très attendue si nous devons en croire les questions qui nous sont très régulièrement adressées sur ce point. Plutôt que de racheter des actions sur le marché pour réaliser cette distribution, comme cela avait été fait lors de l'opération initiée par votre prédécesseur pour un débours de 200 millions d'euros, il apparaît plus judicieux de procéder à une augmentation de capital. Car si les financiers arguent toujours que le rachat d'actions sur le marché soutient le cours, l'expérience a montré que cela dure ce que durent les roses, ne nourrissant finalement que quelques spéculateurs avisés qui pisteront l'opération pour se délester de leurs actions au meilleur moment.

Comme vous pourrez le constater, les analyses de notre association sont régulièrement partagées par une organisation syndicale, la CFE-CGC/UNSA, et nous ne doutons pas que cette fois encore elle abondera dans notre sens.

Les personnels de l'entreprise, et plus encore ceux qui y laissent leur épargne investie en complément de leur investissement professionnel, comptent sur vous pour impulser et obtenir du Conseil d'Administration, où vous aurez bientôt les coudées franches, ces mesures raisonnables qui montreront à tous, personnels comme analystes financiers, que vous croyez au futur de l'entreprise et souhaitez le porter.

Nous aussi, nous voulons que « la vie change avec Orange ».

Les représentants de notre association se tiennent à votre disposition pour de plus amples échanges sur ces questions.

Dans cette perspective, soyez assuré, Monsieur le Directeur Général, de notre parfaite considération.

Hélène Marcy  
Présidente de l'ADEAS

